

DOUBLE DISCOURS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ : L'HYPOCRISIE EST LA FILLE DE LA TRÂÎTRISE

Le 06 avril 2020



LE 23 MARS DERNIER, JÉRÔME SALOMON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ, ASSURAIT DEVANT TOUS LES REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES QUE LE RISQUE ENCOURU PAR UN POLICIER DE CONTRACTER LE COVID-19 À L'OCCASION DE L'EXERCICE DE SES FONCTIONS ÉTAIT INFIME.

AFIN D'ÉTAYER SES PROPOS, JÉRÔME SALOMON METTAIT EN AVANT DEUX ARGUMENTS INSIDIEUX :



LE PORT DU MASQUE EST EN LUI-MÊME UN VECTEUR DE TRANSMISSION DU VIRUS EN RAISON DES MANIPULATIONS DE SON UTILISATEUR. PAR CONSÉQUENT, IL VAUT MIEUX S'EN PASSER ET RÉSERVER CE MOYEN DE PROTECTION AUX PERSONNELS DE SANTÉ.



LE RISQUE DE TRANSMISSION D'UN INDIVIDU À UN AUTRE EST MINIME CAR UNE PARTIE DE LA POPULATION (LES PLUS JEUNES) À LAQUELLE LES POLICIERS SONT LES PLUS CONFRONTÉS, EST ÉGALEMENT LA MOINS CONTAGIEUSE.

MOINS DE 10 JOURS APRÈS AVOIR MARTELÉ QUE LES MASQUES ÉTAIENT INUTILES CONTRE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS, LE DGS LUI-MÊME INFLÉCHISSAIT SA POSITION EN ANNONÇANT « L'ENCOURAGEMENT DU GRAND PUBLIC (...) À PORTER DES MASQUES DE PROTECTION ».



CETTE AMBIGUÏTÉ TRADUIT UN DISCOURS ÉLUSIF ET CAPTIEUX DU NUMÉRO 2 DU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ.

SYNERGIE OFFICIERS N'A EU DE CESSÉ DE LE RÉPÉTER DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE : TOUS LES POLICIERS DOIVENT BÉNÉFICIER DE MASQUES DE PROTECTION !

SYNERGIE OFFICIERS CONTINUERA À DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS AU COURS DE CETTE CRISE SANITAIRE ET POURSUIVRA SES REVENDICATIONS QUANT À L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ DE VEILLER À LA SANTÉ DE TOUS.

Le Bureau National